



Espédaillac



bulletin municipal d'informations n°10

Décembre 2012



Le mot des élus

Une année passée, rien de plus banal, rien de plus naturel, notre village comme les autres a vécu des moments de tristesse et des moments de bonheur.

Janvier, c'est le mois des vœux, de l'espoir d'un monde meilleur. C'est l'occasion de souhaiter à chacun d'entre vous, à ceux qui vous sont proches, à ceux qui vous sont chers, une BONNE ANNEE et une BONNE SANTE.

Que les efforts de ceux qui étudient ou de ceux qui entreprennent soient récompensés, il y va de l'avenir de notre commune et de notre pays.

A l'image de ce que nous avons connu l'an passé, la municipalité poursuivra son programme en 2013, fidèle à ses engagements. Espérons que les réformes des collectivités territoriales, la réduction des dotations, ne viendront pas trop affecter notre budget. Il faudra agir avec sagesse et selon nos moyens !

Si j'avais un souhait à formuler, ce serait qu'ESPEDAILLAC reste ce village tranquille et paisible, dans un monde qui l'est de moins en moins et où de plus en plus de questions se posent, souvent sans réponses !

Dans un contexte social et politique assez déprimant pour notre pays, je voudrais finir sur une note d'optimisme en souhaitant BONNE ANNEE à notre planète ; elle en a bien besoin, moins de guerres, moins de massacres, un peu plus de compréhension et l'espoir d'un monde plus humain et plus solidaire.

Jacques GORSE
Maire d'Espédaillac



Etat civil 2012

Naissance :

Tiano PONS MARY le 14 mars à Villefranche de Rouergue

Décès:

- Paul BEAUVILLE le 06 janvier à Lacapelle-Marival
- Andrée POUJAYROUX le 08 mars à Grenade (31)

Nouveaux habitants

- Mr et Mme PREGIATI Bruno et leur fille Marilou
- Melle SCHIRTZINGER Valérie et ses 2 enfants Lucas et Luna (maison Cavalié B.)
- Mr et Mme CALMEJANE Yves et Sawako (maison Baptiste)
- Mr. VAN BRABANT Joannes (Ruéjouis)
- Mr et Mme HENDERSON John (maison Driscoll à Pierre Longue)

Urbanisme

Certificats d'Urbanisme : 7

- 4 demandes de CU de simple information
- 3 demandes de CU opérationnel

Déclarations Préalables : 10

- 1 Pose de panneaux photovoltaïques
- 2 Modifications d'ouvertures
- 1 Véranda
- 2 Piscines
- 2 Réhabilitations de Maisons
- 2 Refusées

Permis de Construire : 8

- 1 Garage
- 2 Extensions d'habitation
- 1 Rénovation de dépendance
- 3 Maisons d'habitation
- 1 Refusé



Rédacteur : Gérard Magné

Mise en page : Samuel Pons

IPNS : Ne pas jeter sur la voie publique

CIMETIERE



Le cimetière est un lieu de souvenir et de recueillement pour les habitants. Depuis l'extension en 1970, aucun aménagement important n'a été entrepris. J'ai eu la chance de faire le tour du cimetière avec Mr. Pagès au début de mon mandat pour me permettre de me familiariser avec les lieux ; la mémoire et le savoir de notre ancien maire m'ont permis d'obtenir la plupart des informations que je recherchais.

Aucune autre législation ne peut se comparer à celle d'un cimetière ; elle est vraiment spécifique car il s'agit d'une occupation du domaine public, ce qui est souvent délicat à gérer. Ont été établis : le plan du cimetière, un règlement intérieur et la liste des concessions consultable en Mairie. L'avantage de ce dispositif est de pouvoir mettre un nom sur chaque concession.

J'invite toute personne concernée à vérifier l'exactitude des renseignements contenus dans ce fichier.

L'ancien cimetière est constitué de 150 emplacements, le nouveau de 50 et le columbarium de 12 places. Il reste actuellement 1 place pour un caveau double, 4 pour des caveaux simple, 8 pour le columbarium. Sachant que la loi fait obligation de disposer de cinq fois plus d'emplacements libres que de décès annuels, il nous faudrait disposer d'environ 20 emplacements.

Afin de résoudre le problème du manque de place, on peut entrevoir plusieurs solutions :

- **la récupération d'emplacements trentenaires.** Peu de possibilités de ce type se présentent sur notre commune dans les années à venir.
- **la récupération de concessions perpétuelles.** Cette opération est en cours actuellement pour 10 emplacements. 3 seront a priori récupérables, les autres seront certainement supprimés.
- **la création d'un ossuaire.** Ce dispositif pourrait être une solution à long terme qui permettrait aux familles de limiter le nombre de concessions.
- **l'agrandissement du cimetière.** Cette solution permettrait de répondre aux demandes d'achat de nouvelles concessions et d'améliorer l'accessibilité dans l'ancien cimetière.

C'est dans cette perspective que la Commune vient d'acquérir la parcelle jouxtant le cimetière actuel.

Vincent Caussanel

Conseiller municipal en charge du dossier

NB : Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont fourni des renseignements sur le cimetière et en particulier Sébastien Falguières.

REGARD SUR LES AMENAGEMENTS REALISES DEPUIS 2008

- Travaux à l'Oustal et à la salle polyvalente
- Aménagement de locaux pour les associations
- Aménagement de la Mairie et de ses abords, de la bibliothèque et du point Multimédia
- Première tranche des travaux du Hameau du Pouzarnel
- Restauration des puits du Couderc de Bourriol et de la Mairie
- Rénovation de la toiture de l'Eglise
- Remise en état des Lacs (lac Quissou, lac d'Albert, lac du Mas de Cormes, lac du Pouzarnel)
- Travaux de voirie.....



Ce sont près de 300 000 € de travaux qui ont été réalisés, couverts quasiment à hauteur de 50% par des subventions. A cela s'ajoutent les travaux d'enfouissement des réseaux entrepris par la Fédération d'Electricité du Lot.

ORDURES MENAGERES

Début août, une action de communication a été conduite auprès des habitants de la Commune par le SMIRTOM en liaison avec la municipalité.

109 foyers ont été concernés.

Les objectifs de cette opération étaient les suivants :

- informer les usagers sur la gestion et la valorisation des déchets recyclables ;
- communiquer sur les consignes de tri ;
- faire prendre conscience des conséquences que peuvent avoir les erreurs de tri ;
- communiquer les horaires et le mode de fonctionnement des déchetteries ;
- informer sur la possibilité d'acquérir un composteur individuel et/ou un autocollant « stop pub » afin de réduire la production de déchets.



LAC DU POUZARNEL

Les travaux de réhabilitation sont terminés. Le lac a également fait l'objet d'un curage.

HAMEAU DU POUZARNEL

Quatre lots ont été vendus à ce jour.



POURSUITE DES TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT

La deuxième tranche d'enfouissement des réseaux (de la Mairie au bas du Caussanel) sera probablement réalisée fin 2013/début 2014.

REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Une trentaine de personnes s'est déclarée intéressée par cette opération. Une réunion d'information sera prochainement organisée afin de présenter les modalités de sa mise en œuvre et notamment les conditions d'intervention financière de l'agence de l'eau Adour Garonne.

Les personnes intéressées peuvent encore se faire connaître en Mairie.

SECURISATION DE LA TRAVERSEE DU BOURG

La Commune a déposé un dossier en vue de réaliser des travaux de sécurisation de la traversée du bourg.

Ces travaux comprendraient notamment :

- l'implantation d'un ralentisseur en face de la salle polyvalente ;
- la modification du carrefour de la route de Gramat et de la route de l'aérodrome ;
- l'acquisition d'un radar pédagogique.

RECENSEMENT

Le recensement réalisé au printemps 2012 fait apparaître que la Commune d'Espédaillac compte aujourd'hui 267 habitants.

L'ORIGINE DU NOM ESPEDAILLAC¹



Tous les noms propres, anthroponymes, noms de personnes ou toponymes, noms de lieux, ont une origine, une étymologie. Ils sont les vestiges d'un ou plusieurs noms communs de langues oubliées. Le plus souvent, les noms de lieux de notre région puisent leur origine linguistique dans la langue d'oc.

La croyance populaire voudrait que le mot Espédailiac vienne justement de l'occitan, *espés dalhar*, épais à faucher et donc pays riche. La toponymie, étude des noms de lieux, n'est jamais aussi simple.

Comme beaucoup de toponymes de la région, le nôtre se termine par le suffixe « ac », suffixe d'origine gauloise, latinisé en « acum » et cristallisé dans l'espace languedocien. Habituellement, il suit un nom de personne et marque le sens de propriété ou de lieu habité. On a continué à l'employer dans le Haut Moyen Age et à cette période-là, on l'a quelque fois accolé à un nom commun, exemple : Bergerac ? Berberia ? la bergerie, Riverac ? ripa ? la rive.

Pour les toponymistes reconnus, le mot Espédailiac pourrait être issu d'un nom de personne romain "hospitalus", accompagné du suffixe ci-dessus. La présence sur la commune de vestiges archéologiques d'une villa gallo-romaine corroborerait cette hypothèse.

Par ailleurs, un document concernant la Seigneurie d'Espédailiac provient des archives de l'hôpital de Figeac (voir sur le site internet d'Espédailiac le lien dans la rubrique Histoire et Patrimoine). Celui-ci date du 6 octobre 1271 et témoigne de la présence des chevaliers de Saint Jean de Jérusalem de l'Hôpital d'Espédalzac, Jacques Juillet mentionne, lui, un document sur Espédailiac datant de 1248. Je n'ai personnellement pas connaissance de documents antérieurs à ces dates-là.

Les ordres réguliers, entre autres les Templiers et les Hospitaliers, se sont implantés en Quercy au XIII^e siècle (Voir les travaux de Jean Lartigaut). En conséquence, on peut imaginer que l'étymologie du toponyme Espédailiac pourrait venir de l'ordre des hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem qui sont devenus au XVI^e siècle l'ordre de Malte.

Pour trancher entre ces deux hypothèses, il suffirait de savoir si Espédailiac, ou plus exactement, ce nom de lieu existait avant le XIII^e siècle, temps de l'implantation des hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem en Quercy et sur notre commune.

Serge Hironnelle

TRANSHUMANCE DES OVINS - LOT/CANTAL



Cette opération sera reconduite en 2013. Le départ aura lieu à Espédailiac le 2 juin, l'arrivée étant prévue le 16 juin au Lioran

REMERCIEMENTS



aux personnes qui ont assuré la décoration des sapins de Noël mis en place par la municipalité dans la traversée du bourg

